



# LES DISPOSITIFS OUI-SI À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

## LA MÉTHODE D'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS

*version du 15 mars 2022*



## CONTEXTE

La loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants) a pour objectif l'amélioration de la réussite des étudiants dans les formations non sélectives du premier cycle de l'enseignement supérieur. Le principe repose sur la création de parcours de formation individualisés et accompagnés, depuis le lycée et jusqu'à l'université. Ainsi, au lycée, les élèves travaillent tout au long de l'année à la construction de leur projet d'études. A l'université, ils sont suivis par un directeur des Études et leur admission dans une formation peut être conditionnée au suivi de dispositifs d'aménagement des études, **les dispositifs Oui-si**.

Depuis la rentrée 2018, des dispositifs Oui-si ont été mis en place à l'UGA, sous forme d'extension de dispositifs préexistants ou bien de création *de novo*. Ces dispositifs sont accessibles aux étudiants identifiés sur Parcoursup. Les étudiants s'engagent à suivre le dispositif dans le cadre d'un contrat pédagogique. Les étudiants se voient proposer soit une L1 en un an, soit une L1 en deux ans, soit une année préparatoire à la L1. Chaque dispositif est constitué de séances de tutorat (par d'autres étudiants) et/ou de séances de soutien (par des enseignants). *Page internet dédiée aux dispositifs Oui-si à l'UGA : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/orientation-insertion-stage-emploi/passer-du-lycee-a-l-universite/l-accompagnement-a-la-reussite/>*

Afin de formaliser un processus d'amélioration continue et de pouvoir informer sur les dispositifs en place et leur impact, **une démarche d'évaluation a été initiée en janvier 2020**. Elle consiste en **un ensemble d'enquêtes réalisées auprès des trois parties prenantes principales des dispositifs : les responsables pédagogiques, les étudiants-tuteurs et les étudiants**.

Le contenu et le planning des enquêtes sont ajustés chaque année en fonction des résultats des années précédentes, afin d'engager une démarche d'amélioration continue.

## ENQUÊTE AUPRÈS DES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES RÉFÉRENTS OUI-SI

L'enquête auprès des responsables pédagogiques se déroule en deux temps :

1. **un recensement exhaustif des dispositifs en place** : type (année propédeutique, L1 étalée, L1 renforcée), modalités (enseignement, soutien, tutorat), nombre d'heures consacrées à chaque modalité, type d'intervenants  
**Ce recensement permet d'établir une cartographie des dispositifs en place (tableur et cartographie visuelle).**
2. **une auto-évaluation couvrant 3 grandes thématiques** :
  - le fonctionnement de l'équipe pédagogique
  - l'effet du dispositif sur les étudiants
  - l'organisation du dispositif

Cette auto-évaluation est constituée de 36 items pour lesquels sont évaluées :

- la performance : à améliorer ~ satisfaisant ~ très satisfaisant
- l'importance pour le bon fonctionnement des dispositifs

**Cette évaluation permet de recueillir le ressenti des équipes pédagogiques et d'établir une matrice facilitant d'identification des éléments forts, ceux à perfectionner ou à conserver, ceux de moindre importance.**

**Les répondants** à cette enquête sont les référents Oui-si identifiés comme tel dans leur composante. Ils peuvent être directeurs des études, responsables pédagogiques de parcours ou portail, responsables de L1 ou de licence, enseignants.

**Le recensement des dispositifs** se fait en octobre-novembre, par l'intermédiaire d'un document Word pré-rempli, envoyé par mail et complété par chaque référent Oui-si.

**L'auto-évaluation** a été réalisée la première fois au printemps 2020 par le biais d'entretiens téléphoniques individuels afin d'avoir un échange qualitatif approfondi avec chaque référent Oui-si. En 2021, elle a été transmise sous forme d'un questionnaire en ligne construit sous Sphinx. En 2022, elle sera reconduite sous forme d'entretiens individuels.

## ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS TUTEURS EN OUI-SI

L'enquête auprès des étudiants tuteurs en Oui-si a pour objectif de connaître leur perception au sujet de :

- leur rôle de tuteur
- la préparation du tutorat
- le déroulement des séances
- l'évaluation qu'ils en font
- leur satisfaction sur la modalité de tutorat

**Le questionnaire** est constitué de questions fermées multiples, de questions échelles et de questions ouvertes exploratoires.

**Les répondants** à cette enquête sont les étudiants tuteurs intervenant dans un dispositif Oui-si sur un ou deux semestres. Ils sont en L3 ou M1, rémunérés dans le cadre d'emploi étudiant.

**Les réponses à l'enquête** sont recueillies par téléphone par des vacataires étudiants en sociologie, formés à la collecte par entretien. Le traitement des nombreuses questions ouvertes est opéré selon 3 méthodes : la citation de verbatim, la synthèse des réponses, le recodage.

La première enquête a été réalisée en mars 2021 pour l'année 2020-21.

## ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN OUI-SI

L'enquête auprès des étudiants ayant accepté la proposition d'une L1 avec dispositif Oui-si a pour objectif d'**évaluer les effets des dispositifs sur leur parcours de formation et plus largement sur leur projet d'études et/ou leur projet professionnel**. Le questionnaire porte sur les 3 thématiques suivantes :

En amont du dispositif	Pendant le dispositif	L'effet du dispositif
<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Projet d'études</li><li>❖ Attentes</li><li>❖ Réaction à la réponse Oui-si</li><li>❖ Informations reçues</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Assiduité, abandon</li><li>❖ Appréciation des contenus, de l'organisation, des interactions, de l'accompagnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Utilité perçue pour la construction du projet, pour la progression disciplinaire</li><li>❖ Satisfaction vis à vis du dispositif</li><li>❖ Evaluation des points forts et pistes d'amélioration</li></ul>

**Le questionnaire** est constitué de questions fermées multiples, de questions échelles et de questions ouvertes. Il permet également d'identifier l'année d'inscription du répondant, son parcours de formation et le type dispositif dans lequel il est inscrit.

**Les répondants** concernés par cette enquête sont tous les étudiants inscrits dans les dispositifs Oui-si de l'année universitaire en cours. Tous les étudiants interrogés répondent aux questions concernant leur projet et leurs attentes, la satisfaction vis-à-vis des informations reçues à la rentrée universitaire, l'assiduité et l'abandon. Seuls les étudiants n'ayant pas abandonné le dispositif après le 15 novembre répondent à l'ensemble du questionnaire. Sur l'ensemble des 3 promotions enquêtées jusqu'à maintenant, le taux de réponse est de 46%. Plus précisément, il varie de 40% à 60% selon les types de dispositifs et les promotions. Avec un minimum de 400 répondants par année, les réponses ont permis d'affiner le questionnaire et d'étudier les corrélations entre les échelles de mesure afin d'alléger le questionnaire en fusionnant ou supprimant certaines d'entre elles.

**L'enquête** est diffusée par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne construit sous Sphinx et de relances téléphoniques. Les questions ouvertes sont recodées afin d'être analysées.

En 2019-20 et 2020-21, l'enquête a été menée en mai/juin. En 2021-22, il est prévu de diffuser le questionnaire dès avril afin de recueillir plus de réponses.

## DIFFUSION DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES

**La cartographie** des dispositifs en place est diffusée en début d'année civile de l'année universitaire en cours.

Les données des enquêtes sont analysées et diffusées dans **un rapport global** à l'automne de l'année universitaire suivante.

Des **fiches synthétiques par mention ou parcours** sont également proposées lorsque le nombre de répondants aux enquêtes le permet (à partir de 7 répondants pour l'enquête menée auprès des étudiants). Elles incluent des données de réussite académique lorsque cela est pertinent.

Concernant l'enquête sur **le tutorat**, un rapport spécifique est produit et diffusé en juin. Afin de tenir compte des différences statistiquement significatives observées entre composantes, des croisements sont opérés avec les variables où les différences sont les plus remarquables.

En 2020-21, il a été possible de présenter **l'évolution des dispositifs depuis leur mise en place** : type de dispositifs et modalités, ressenti des responsables pédagogiques et ressenti des étudiants.

Ces résultats sont également présentés dans les différentes **instances de l'UGA et avec ses partenaires** : dialogue de gestion (Rectorat et Conseil Économique, Social et Environnemental Régional), Bureau Politique Formation, Bureau Politique UGA, Commission de la formation et de la vie universitaire.

Ces enquêtes servent de base pour **l'animation d'un réseau des référents Oui-si**. Le réseau se réunit plusieurs fois par an pour échanger sur les thématiques mises en avant dans les résultats des enquêtes.